

**FR**

*ANNEXE*

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

06LBCEOL20/2PT

**Type(s) de produit**

TP08: Produits de protection du bois

**Numéro d'autorisation:** CH-2018-0026

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** CH-0019397-0000

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	V33 TRAITEMENT UNIVERSEL – UNIVERSELLE BEHANDLUNG – TRATTAMENTO UNIVERSALE
---------------------------------	--

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	V33
	Adresse	La Muyre 39210 Domblans France
Numéro de l'autorisation	CH-2018-0026	
Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides	CH-0019397-0000	
Date de l'autorisation	14/08/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	30/04/2025	

### 1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	V33
Adresse du fabricant	La Muyre 39210 Domblans France
Emplacement des sites de fabrication	V33 site 1 La Muyre 39210 Domblans France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	(RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux
Adresse du fabricant	26/1 Rue Renory BE-4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Arysta LifeScience Benelux site 1 Mitchell Cotts Chemicals - Steanard Lane, Mirfield WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  Arysta LifeScience Benelux site 2 Gharda Ltd - D, ½, MIDC, LOTE PARSHURAM TAL. KHED DIST. Ratnagiri 415 722 Maharashtra Inde

Substance active	1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH - Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH - Material Protection Products site 1 Syngenta Crop Protection AG CH-1870 Monthey Suisse  LANXESS Deutschland GmbH - Material Protection Products site 2 Jiangsu Yangnong Chemical Group

	<p>Co., Ltd - Wenfeng Road - Yangzhou - Jiangsu 225009, P.R. Chine</p> <p>LANXESS Deutschland GmbH - Material Protection Products site 3 Jiangsu SevenContinent Green Chemical Co., Ltd North Area of Dongsha Chem-Zone Zhanjiagang - Jiangsu, 215600, P.R. Chine</p>
--	---

Substance active	Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products site 1 Bayer Corp., Agriculture Division - P.O. Box 4913 Hawthorn Road MO 64120-0013 Kansas City États-Unis d'Amérique

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- $\alpha$ -cyano-3phénoxybenzyl- (1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		substance active	52315-07-8	257-842-9	0,17
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)		substance active	60207-90-1	262-104-4	0,13
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-ylmethyl)pentan-3-ol	substance active	107534-96-3	403-640-2	0,14

### 2.2. Type(s) de formulation

EW Émulsion de type aqueux (émulsion aqueuse)

---

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p> <p>EUH208: Contains propiconazole et du 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone (MIT). May produce an allergic reaction.</p> <p>EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.</p>
Conseils de prudence	<p>P102: Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P103: Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P501: Éliminer le contenu dans un centre de collecte des déchets dangereux agréé, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale..</p>

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Traitement préventif : Classes d'usage 1 et 2**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classes d'usage 1 et 2.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse) Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture fibreuse) Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: Hylotrupes bajulus Nom commun: autre: Capricorne des maisons Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: Anobium punctatum Nom commun: autre: Petite vrillette Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: autre: Lyctus brun Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: Reticulitermes spp. Nom commun: termites Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: Heterotermes spp. Nom commun: termites Stade de développement: autre: -</p>
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur  Traitement préventif - classe d'usage 1 Traitement préventif - classe d'usage 2
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle / pinceau  Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Application superficielle / pulvérisation  Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: CU1 et 2 : 200 g de produit par m <sup>2</sup> de bois  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Le produit est prêt à l'emploi. Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau. Taux d'application dans la zone analytique : - CU1 et 2 : 200 g de produit par m <sup>2</sup> de bois Taux d'application: CU1 et 2 : 200 g de produit par m <sup>2</sup> de bois  Dilution (%): 0

	<p>Nombre et fréquence des applications:  Le produit est prêt à l'emploi.  Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau.  Taux d'application dans la zone analytique :  - CU1 et 2 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels formés ; professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Le produit est emballé dans des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteilles en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 0,5 ; 0,75L et 1L,</li> <li>- Bidons en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 2,5L ; 5L ; 6L et 20L,</li> <li>- Fûts en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 25L ; 30L et 60L,</li> <li>- Cuves en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 215L.</li> </ul>

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.2. Description de l'utilisation

**Tableau 2. Traitement préventif : Classe d'usage 3**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif des bois de classe d'usage 3.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse)  Nom commun: autre: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique et pourriture fibreuse)  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: Hylotrupes bajulus  Nom commun: autre: Capricorne des maisons  Stade de développement: autre: -</p>

	<p>Nom scientifique: autre: Anobium punctatum  Nom commun: autre: Petite vrillette  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: Lyctus brunneus  Nom commun: autre: Lyctus brun  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp.  Nom commun: termites  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: Heterotermes spp.  Nom commun: termites  Stade de développement: autre: -</p>
Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en extérieur</p> <p>Traitement préventif - classe d'usage 3</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: autre: Application superficielle / pinceau</p> <p>Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Application superficielle / pulvérisation</p> <p>Description détaillée: -</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: CU3 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois (avec couche de finition)</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:  Le produit est prêt à l'emploi.  Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau.  Taux d'application dans la zone analytique :  - CU3 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois (avec couche de finition)</p> <p>Taux d'application: CU3 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois (avec couche de finition)</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:  Le produit est prêt à l'emploi.  Pour les traitements préventifs, application par pulvérisation ou au pinceau.  Taux d'application dans la zone analytique :  - CU3 : 200 g de produit par m<sup>2</sup> de bois (avec couche de finition)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>industriels ; professionnels formés ; professionnels ; grand public (non professionnels)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Le produit est emballé dans des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bouteilles en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 0,5 ; 0,75L et 1L,</li> <li>- Bidons en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 2,5L ; 5L ; 6L et 20L,</li> <li>- Fûts en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 25L ; 30L et 60L,</li> </ul>



- Cuves en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 215L.

#### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Pour les traitements préventifs de classe 3, l'application d'une couche de finition est obligatoire.

#### 4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

#### 4.2.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par pinceau, rouleau et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois quand le produit est susceptible d'atteindre un point d'eau ou un cours d'eau.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Pour le traitement du bois en extérieur, le produit ne doit pas être appliqué sous la pluie ou quand un épisode de pluie est prévu moins de 24 h après le traitement.

#### 4.2.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.2.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.2.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.3. Description de l'utilisation

**Tableau 3. Traitement curatif : Bois en service**

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement curatif du bois en service.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autre: <i>Hylotrupes bajulus</i>  Nom commun: autre: Capricorne des maisons  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Anobium punctatum</i>  Nom commun: autre: Petite vrillette  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: <i>Lyctus brunneus</i>  Nom commun: autre: Lyctus brun  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Reticulitermes</i> spp.  Nom commun: termites  Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: <i>Heterotermes</i> spp.</p>

	Nom commun: termites Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur utilisation en extérieur  Traitement curatif / bois en service (à l'exclusion du bois en contact permanent avec le sol ou immergé)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: autre: Application superficielle / pinceau  Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Application superficielle / pulvérisation  Description détaillée: - Méthode d'application: autre: Injection  Description détaillée: -
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 300 g de produit par m <sup>2</sup> de bois  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Pour les traitements curatifs, application par pulvérisation ou au pinceau Taux d'application dans la zone analytique : - 300 g de produit par m <sup>2</sup> de bois Taux d'application: 300 g de produit par m <sup>2</sup> de bois  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Pour les traitements curatifs, application par pulvérisation ou au pinceau Taux d'application dans la zone analytique : - 300 g de produit par m <sup>2</sup> de bois Taux d'application: 150 g de produit / m <sup>2</sup> de bois  Dilution (%): 0  Nombre et fréquence des applications: Pour les traitements curatifs, application par injection (en combinaison avec un traitement superficiel uniquement) Taux d'application dans la zone analytique : - 150 g de produit / m <sup>2</sup> de bois
Catégorie(s) d'utilisateurs	industriels ; professionnels formés ; professionnels ; grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Le produit est emballé dans des : - Bouteilles en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 0,5 ; 0,75L et 1L, - Bidons en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 2,5L ; 5L ; 6L et 20L, - Fûts en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 25L ; 30L et 60L, - Cuves en acier avec revêtement interne en résines époxy phénoliques de capacité 215L.

#### 4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Les traitements curatifs par injection sont toujours réalisés en combinaison avec un traitement curatif par application superficielle.

---

#### **4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

#### **4.3.3. Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Les traitements curatifs par application au pinceau ou par pulvérisation, associé à un traitement par injection, doivent uniquement être appliqués à des bois inaccessibles aux enfants (type bois de construction, bois de charpente).
- Pour le traitement du bois en extérieur, un film plastique approprié doit être placé au sol lors de l'application in situ par pinceau, rouleau, injection et pulvérisation de manière à prévenir les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois quand le produit est susceptible d'atteindre un point d'eau ou un cours d'eau
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Pour le traitement du bois en extérieur, le produit ne doit pas être appliqué sous la pluie ou quand un épisode de pluie est prévu moins de 24 h après le traitement.

#### **4.3.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.3.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.3.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

---

## **Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>**

### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.
- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau de gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) et une combinaison de catégorie III de type 6 pour les utilisateurs professionnels lors de la phase d'application du produit par pulvérisation.
- Tenir hors de la portée des enfants.

### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, consulter un médecin ou contacter le centre antipoison.
- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles, si facile, et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 minutes. En cas d'apparition de signes d'irritation ou de troubles de la vision, consulter aux urgences ou appeler le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison.
- En cas d'inhalation d'aérosol : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison ou appeler le 15 ou le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15 ou le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet (comme le film plastique de protection du sol), dans un circuit de collecte approprié.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Durée de stockage : 3 ans à température ambiante.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

- La présence de propiconazole, MIT et BIT, sensibilisants cutanés, pouvant déclencher une réaction allergique, doit être mentionnée sur l'étiquette.
- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.